

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 30 JUIN 2016

Présents : MM. BERNOS, MORA, LEES, Mme COIG, CASABONNE, BARRERE-MAZOUAT, Mme ARTIGAU, TEULADE, Mme VOELTZEL, IDOIBE, Mme JAUBERT-BATAILLE, LABORDE, LAPRUN, KELLER, SOUMET, AURISSET, Mme HIRSCHINGER, Mme BESSONNEAU, OXIBAR, LACRAMPE, ROSENTHAL, Mme MICHAUT, ADAM, Mme BONNET, Mme ETCHENIQUE, LABARTHE, Mme GASTON, GAILLAT, Mme GIRAUDON, BAREILLE, Mme MIQUEU, Mme MIRANDE

Suppléants : Albert GOUT suppléant de Suzanne SAGE

Pouvoirs :

Marianne PAPAREMBORDE	à	Laurent KELLER
Fabienne MENE-SAFRANE	à	Marc OXIBAR
Hervé LUCBEREILH	à	Gérard ROSENTHAL
Dominique FOIX	à	Denise MICHAUT
Maylis DEL PIANA	à	Aracéli ETCHENIQUE
Jean-Jacques DALL'ACQUA	à	Henriette BONNET
Maité POTIN	à	André LABARTHE
Valérie SARTOLOU	à	Michel ADAM
Bernard UTHURRY	à	Jean-Etienne GAILLAT
Jean-Pierre TERUEL	à	Bernard AURISSET
Christophe GUERY	à	Daniel LACRAMPE

Excusés : Pierre CASAUX-BIC, Gérard LEPRETRE, Rosine CARDON, Pierre SERENA, Didier CASTERES

REÇU

RAPPORT N° 160630-21-ENFle - 8 JUIL. 2016

EXTENSION DU RAM : AVENANTS AUX MARCHES TRAVAUX

M. SOUMET indique que les travaux d'extension du Relais d'Assistantes Maternelles sont en voie d'achèvement. En cours de chantier, certaines contraintes techniques ont nécessité l'ajustement minime des conditions contractuelles des différents marchés.

Aussi, il convient de signer des avenants aux marchés initiaux, qui se présentent comme suit :

Montants HT	Marché	Avenants	Nouveau marché	%
Lot n°1 : BORDATTO	67 504.61 €		67 504.61 €	
Lot n°2 : DA SILVA	52 917.30 €		52 917.30 €	
Lot n°3 : GARCIA	20 286.25 €		20 286.25 €	
Lot n°4 : AYPHASSORHO	33 096.89 €	-476.00 €	32 620.89 €	-1.44 %
Lot n°5 : POYER	10 030.00 €	315.00 €	10 345.00 €	3.14 %
Lot n°6 : NAYA Peinture	16 587.78 €	774.74 €	17 362.52 €	4.67 %
Lot n°7 : SESTIAA	8 625.00 €		8 625.00 €	
Lot n°8 : NAYA Peinture	14 860.12 €		14 860.12 €	
TOTAL	223 907.95 €	613.74 €	224 521.69 €	0.27 %

L'enveloppe budgétaire initialement prévue pour cette opération permet de prendre en compte ces dépenses supplémentaires.

Ces modifications financières restent dans le seuil de tolérance contractuel arrêté avec l'équipe de maîtrise-d'œuvre (7%).

Oui cet exposé,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **PREND ACTE** des travaux supplémentaires à effectuer sur l'opération Extension du RAM
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer les avenants aux marchés en cours
- **ADOpte** le présent rapport

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, le dit jour 30 juin 2016

Suivent les signatures

Affiché le 08.07.16



Le Président

Daniel LACRAMPE



REÇU

le - 8 JUIL. 2016

SOUS-PRÉFECTURE
OLORON STE MARIE